



École Fernand-Seguin

Juin 2024

FRAIS EXIGÉS AUX PARENTS

Chers parents,

Dans le cadre de la loi sur l'Instruction publique, il est prévu à l'article 7 que l'élève a droit à la gratuité des manuels scolaires et du matériel didactique requis pour l'enseignement. Ce droit à la gratuité ne s'étend pas aux documents dans lesquels l'élève écrit, dessine et découpe. Aussi, les crayons et autres objets de même nature ne sont pas considérés comme du matériel didactique.

Voici donc la liste des frais exigés aux parents pour l'année scolaire 2024-2025. À titre d'information, les cahiers d'activités seront achetés par l'école.

3^e année

Frais exigés	Prix
Panache (Univers social), Chenelière éducation ISBN13 : 9782765053644	14,31\$
Matcha A et B (Mathématique), Chenelière éducation ISBN13 : 9998202410158	18,89\$
New adventures, learning and activities book, 2 ND edition (grade 3) (Anglais), Éditions CEC ISBN: 9782761782081	18,51\$
Jazz A et B (Français), Chenelière éducation ISBN13 : 9998202410073	18,89\$
Matériel reproductible	10,00\$
Agenda	7,43\$
Matériel pour dessiner et découper : carton	4,00\$
Frais pour activités et sorties éducatives	15,00\$
Frais de programme	15,00\$
Total de la facture:	122,03 \$

Les frais de programme servent à défrayer le matériel périssable en lien avec le programme particulier de science et technologie.

Pour le paiement, vous recevrez en juillet l'état de compte ainsi que les modalités de paiement, via Mozaïk.